NON À LA LOI DUPLOMB !

Rassemblement Samedi 24 mai

10H Place de l'Hôtel de ville Auxerre

Cette loi Duplomb, si elle était votée le 26 mai, marquerait un recul historique de plusieurs années, avec le retour des néonicotinoïdes pour les grandes cultures, insecticides tueurs d'abeilles et de tous les pollinisateurs, interdits en France depuis 2018.

Cette Loi ne répond pas aux aspirations "du monde agricole", le texte contient des mesures dangereuses pour la santé des hommes, pour les paysan·nes et leur avenir : déréglementation sur l'eau pour favoriser la construction de mégabassines, moindre protection des zones humides, mise au pas de l'Office Français de la Biodiversité (OFB)...

SYNDICAT DES APICULTEURS DE L'YONNE

Confédération paysanne